



Réouverture des sites départementaux à partir du 12 mai

Dans le cadre du déconfinement, les services du Conseil départemental de la Mayenne vont rouvrir progressivement au public à compter du mardi 12 mai.

- **Hôtel du Département** : accueil physique aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30)
- **Maison départementale de l'autonomie** : accueil sur rendez-vous programmés avec les professionnels
Les usagers doivent contacter les services soit par courriel (mda@lamayenne.fr) soit par téléphone au 02 43 677 577.
- **Direction de la solidarité, centres départementaux de la solidarité et antennes solidarité** : accueil sur rendez-vous programmés avec les professionnels
Les usagers doivent contacter les services soit par courriel soit par téléphone ([retrouvez les coordonnées en cliquant ici](#)).
- **CIAP du Château de Sainte-Suzanne, Musée départemental Robert Tatin et Musée archéologique départemental de Jublains** : réouverture au public le 16 mai
- **Archives départementales de la Mayenne** : réouverture au public le 25 mai
- **Chemin de halage et anciennes voies ferrées** : réouverture au public le 11 mai
- **Rivière la Mayenne** : navigation interdite jusqu'à nouvel ordre